

VILLE DE LAVAL
Compte administratif 2013
Budget principal
Rapport de présentation

SOMMAIRE

1. Les produits de fonctionnement.....	4
1.1. Le produit des contributions directes.....	4
1.1.1. Les bases de taxe d'habitation.....	5
1.1.2. Les bases de taxe foncière sur les propriétés bâties.....	6
1.2. Les dotations communautaires.....	6
1.3. Les concours financiers de l'Etat.....	7
1.3.1. Les compensations fiscales.....	7
1.3.1.1. Compensation de taxe d'habitation et de taxes foncières.....	7
1.3.1.2. Compensations de taxe professionnelle.....	9
1.3.2. La dotation globale de fonctionnement.....	9
1.3.2.1. La dotation forfaitaire.....	9
1.3.2.2. La dotation de solidarité urbaine.....	10
1.3.2.3. La dotation nationale de péréquation.....	11
1.4. Les produits des services.....	12
1.5. Les autres produits de fonctionnement courant.....	13
1.5.1. Autres impôts et taxes.....	13
1.5.2. Subventions et participations.....	14
1.5.3. Atténuation de charges.....	14
1.5.4. Autres produits de gestion courante.....	15
1.6. Les produits exceptionnels.....	15
2. Les dépenses de fonctionnement.....	16
2.1. Fonctionnement courant.....	16
2.1.1. Les charges à caractère général.....	16
2.1.2. Les dépenses de personnel.....	17
2.1.3. Autres charges de gestion courante.....	18
2.2. Les dépenses financières hors intérêts et exceptionnelles.....	19
3. Analyse de la dette.....	19
4. Les ressources propres d'investissement.....	21
5. Capacité d'autofinancement.....	22
6. Les investissements.....	22

SYNTHESE

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Produits fonctionnement courant	62 474	68 067	68 349	69 589	71 146	72 713
- Charges fonctionnement courant	56 972	55 651	56 299	57 229	59 127	61 628
= Excédent brut courant	5 501	12 415	12 050	12 360	12 019	11 085
+ Produits exceptionnels	87	428	67	374	130	518
- Dépenses exceptionnelles	266	1 256	654	743	637	1 263
= Epargne de gestion	5 322	11 587	11 463	11 991	11 512	10 340
- Intérêts de la dette	4 152	3 513	3 542	3 483	3 293	3 016
= Epargne brute	1 171	8 074	7 921	8 508	8 219	7 325
- Remboursement de capital	5 129	5 563	5 922	6 454	6 440	6 686
= Epargne nette	-3 959	2 512	1 999	2 054	1 779	638
- Surcoût Sw ap	0	0	0	1 874	2 141	1 842
+ RPI hors cessions	1 173	1 995	1 137	1 408	1 770	1 153
= CAF hors cessions	-2 786	4 507	3 136	1 587	1 408	-51
+ Cessions	411	613	2 063	420	489	398
= Capacité d'autofinancement	-2 375	5 120	5 199	2 007	1 897	347

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Capacité d'autofinancement	-2 375	5 120	5 199	2 007	1 897	347
+ Subventions	1 509	964	803	2 815	3 080	2 698
+ Emprunt	8 336	9 200	1 781	5 492	4 519	4 537
= Financement des invest.	7 470	15 284	7 783	10 313	9 496	7 582
- Dépenses d'investissement	7 488	10 431	9 001	10 914	7 337	14 221
= Variation excédent de clôture	-18	4 853	-1 218	-600	2 159	-6 639
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Excédent global de clôture n-1	1 232	1 214	6 068	4 849	4 249	6 408
+ Variation excédent de clôture	-18	4 853	-1 218	-600	2 159	-6 639
= Excédent global de clôture n	1 214	6 068	4 849	4 249	6 408	-231
- reports en dépense						3 562
+ reports en recette						5 943
= Excédent global de clôture net						2 150

Par rapport à 2012, la Capacité d'Autofinancement (CAF) s'est significativement dégradée en 2013 (-1,7 m€), ce qui a conduit à un autofinancement quasi inexistant sur cet exercice. Ceci résulte d'un recul de l'excédent brut courant (EBC) et d'une baisse des recettes propres d'investissement (RPI).

- La baisse des RPI

Elle s'explique principalement par une diminution du FCTVA, l'investissement de 2012 (7,3 M€) ayant été en retrait par rapport à 2011 (10,9 M€).

- La recul de l'EBC

L'excédent brut courant qui s'était maintenu à 12 M€ depuis 2009 s'est contracté en 2013 pour atteindre 10,9 M€ malgré un bon dynamisme des recettes (+2,2%). Cette dégradation résulte donc de la progression des charges de fonctionnement courant qui s'est élevée à + 4,2%. Les facteurs expliquant cette hausse des charges de fonctionnement ont été :

- Les dépenses de personnel :

Elles ont progressé de 2,5%, ce qui représente une charge supplémentaire de 1M€. En plus de l'habituel effet des changements d'échelon et de grade, la ville a dû financer une hausse significative des cotisations de retraite des fonctionnaires et l'impact d'une revalorisation du SMIC. A cela s'est également ajouté une charge supplémentaire lié aux nouveaux rythmes scolaires.

- La subvention au CCAS :

En 2012, le besoin de financement du CCAS avait été fortement minoré par le résultat de 820 m€ dégagés sur les exercices suivants alors qu'en 2013 ce résultat n'était plus que de 230m€. Il en a résulté une progression de la subvention d'équilibre au CCAS de 0,5M€.

- Les charges à caractère général :

La hausse des énergies :

Les dépenses en matière d'énergie (électricité, gaz, combustibles, carburant, chauffage urbain, eau) ont progressé de l'ordre de 4,3% qui s'explique notamment par une augmentation des dépenses d'électricité et de gaz de plus de 15% entre janvier et novembre 2013.

Les dépenses de combustibles ont également augmenté du fait principalement de la gestion du quartier Ferrié par la ville.

Ces hausses sont cependant partiellement compensées par une baisse du coût des carburants et du chauffage urbain.

Un surcoût lié à l'entretien des vêtements de travail :

En application du décret n° 2008-244 du 7 mars 2008 qui impose aux employeurs d'assurer le maintien des vêtements de travail dans un état hygiénique satisfaisant, les réparations et les remplacements nécessaires, la ville de Laval a mis en place une prestation d'entretien. Le surcoût de la mise en place de cette prestation est évalué à 100 m€.

Une faible progression des bases de taxe foncière :

La base imposable de taxe d'habitation a connu une progression favorable cette année, +1,9%¹ pour une moyenne annuelle de 1,2%, ce qui s'explique principalement par une hausse exceptionnelle du nombre d'articles (+555).

A l'inverse, la progression de la base imposable de taxe foncière s'est limitée +0,6% pour une moyenne annuelle de 1,1%, ceci se retrouvant à la fois au niveau des locaux d'habitation et des locaux industriels, pour lesquels la progression s'est limitée à 0,5%.

La hausse des dépenses relatives au stationnement

118 m€ ont été consacrés au stationnement en 2013, soit un surcoût de 99 m€. Ce montant inclut principalement le contrat de prestation de services et les cartes d'abonnement.

Toutefois, ces dépenses sont compensées par une augmentation des recettes de 76 m€ concernant les droits de stationnement.

En 2013, le dynamisme des produits n'a pas permis de contribuer à la préservation des équilibres financiers de la ville. Au final, il ressort une situation financière fragile dans la mesure où la ville ne dégage pas l'autofinancement nécessaire à l'entretien de son patrimoine et au renouvellement de ses équipements. Elle est d'autant plus fragile que :

- une forte proportion des dépenses de fonctionnement est rigide,
- le profil d'extinction demeure défavorable, c'est à dire que les annuités à venir ne diminuent pas progressivement faisant que les nouveaux emprunts se traduisent par une charge supplémentaire,
- le swap €/CHF, qui repose sur un emprunt de 10M€, présente de fortes volatilités de taux d'intérêt à un niveau élevé (le taux payé en 2013 a été de 21%),
- de lourds programmes d'investissement ont été engagés (PRU des Pommeraiies, pôle d'échange multimodal).

¹ En l'absence de précision, les progressions de bases fiscales sont indiquées hors actualisation

1. LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Les produits de fonctionnement, qui s'élèvent en 2013 à 72 703 m€, se composent principalement du produit des contributions directes (42%), des dotations versées par Laval Agglomération (16%), des concours financiers de l'Etat (21%) et des produits des services (10%).

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Contributions directes	20 983	27 302	27 877	28 874	29 663	30 531
Dotations communautaires	11 520	11 633	11 600	11 517	11 517	11 517
FPIC	0	0	0	0	113	317
Concours financiers de l'Etat	16 606	16 084	15 891	15 743	15 562	15 432
Produits des services*	6 285	6 433	6 268	6 372	6 742	6 983
Autres produits courants*	6 583	6 385	6 628	7 084	7 541	7 924
Produits fonctionnement courant*	61 977	67 837	68 264	69 589	71 138	72 703
Théâtre	254	230	85	0	8	9
Parkings	242	0	0	0	0	0
Produits fonctionnement courant	62 474	68 067	68 349	69 589	71 146	72 713
<i>* hors théâtre et parkings</i>						

Si on exclut l'année 2009 où les taux d'imposition ont été augmentés, l'année 2013 connaît, avec l'année 2012, les évolutions de produits de fonctionnement les plus dynamiques. Ce sont les progressions des bases fiscales, des produits des services et des loyers, qui ont le plus contribué à cette évolution.

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Contributions directes	7,8%	30,1%	2,1%	3,6%	2,7%	2,9%
Dotations communautaires	0,0%	1,0%	-0,3%	-0,7%	0,0%	0,0%
Concours financiers de l'Etat	-1,5%	-3,1%	-1,2%	-0,9%	-1,2%	-0,8%
Produits des services*	2,1%	2,4%	-2,6%	1,7%	5,8%	3,6%
Autres produits courants	3,8%	-3,0%	3,8%	6,9%	6,5%	5,1%
Produits fonctionnement courant*	3,2%	9,5%	0,6%	1,9%	2,2%	2,2%
Produits fonctionnement courant	3,1%	9,0%	0,4%	1,8%	2,2%	2,2%
<i>* hors théâtre</i>						

1.1. Le produit des contributions directes

Il se compose du produit de taxe d'habitation, des taxes foncières et du produit des rôles supplémentaires. En 2013, ce produit s'élève à 30 531 m€, la taxe d'habitation en représentant 44% et la taxe foncière sur les propriétés bâties 55%. Il a progressé de 2,9% par rapport à 2012.

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Produit TH	9 260	11 991	12 214	12 630	13 060	13 542
+ Produit FB	11 483	14 995	15 376	15 945	16 360	16 754
+ Produit FNB	82	97	110	109	110	103
+ Rôles supplémentaires	158	219	177	190	134	132
= Contributions directes	20 983	27 302	27 877	28 874	29 663	30 531

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Produit TH	7,9%	29,5%	1,9%	3,4%	3,4%	3,7%
Produit FB	7,8%	30,6%	2,5%	3,7%	2,6%	2,4%
Produit FNB	4,5%	18,1%	12,6%	-0,4%	0,5%	-6,4%
Contributions directes	7,8%	30,1%	2,1%	3,6%	2,7%	2,9%

1.1.1. Les bases de taxe d'habitation

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'évolution des bases imposées de taxe d'habitation :

- La construction de nouveaux logements ;
- L'actualisation des valeurs locatives décidée chaque année par le Parlement ;
- L'évolution du nombre de personnes à charge qui donne lieu à des abattements ;
- L'évolution de la vacance des logements ;
- L'évolution des contribuables exonérés.

Evolution physique² des bases de taxe d'habitation

	Moyenne	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
	08-13					
Bases brutes	1,0%	0,7%	0,4%	1,4%	1,0%	1,6%
Abattements	1,0%	0,9%	0,0%	2,0%	0,6%	1,4%
Bases brutes abattues	1,0%	0,7%	0,5%	1,3%	1,1%	1,7%
Bases nettes exonérées	-0,1%	4,9%	-0,9%	0,3%	-4,0%	-0,7%
Bases nettes	1,2%	0,3%	0,7%	1,4%	1,6%	1,9%

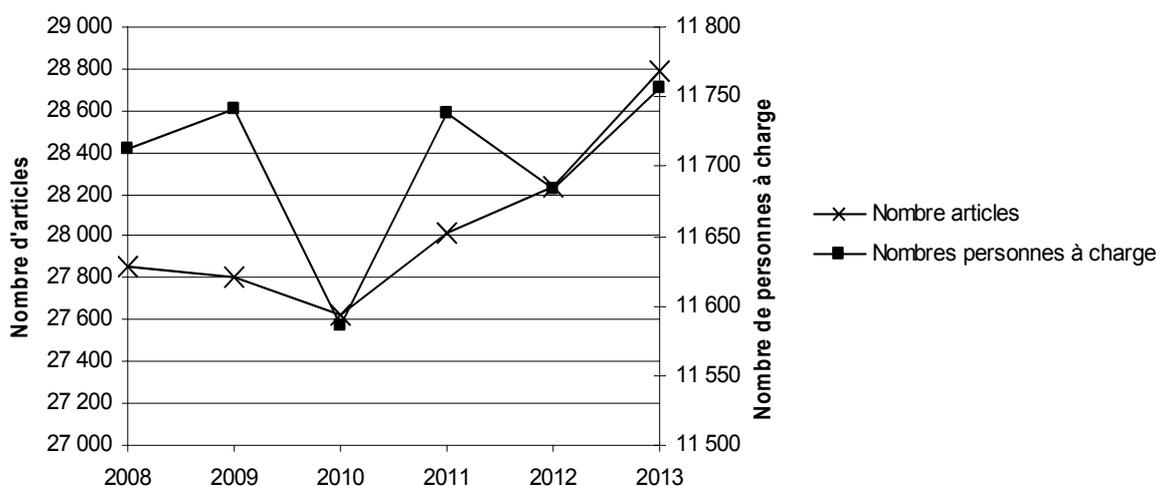
Hors actualisation, les bases brutes de taxe d'habitation ont progressé de 1,6%, ce qui est très supérieur à la moyenne des cinq dernières années.

Ce dynamisme s'explique par une hausse du nombre d'articles (+555) confirmant la tendance de hausse observée en 2011 puis 2012.

Evolution du nombre d'articles

	Moyenne	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
	08-13					
Appartements	100	-173	-144	227	110	479
Maisons	87	122	69	97	82	67
Autres	-1	-5	-102	66	28	9
Total	186	-56	-177	390	220	555

Contrairement à l'année passée, les abattements ont presque progressé au même rythme que les bases brutes, ceci résultant d'une augmentation du nombre de personnes à charge. Ceci tend à une progression sensiblement plus dynamique des bases imposées que des bases brutes, phénomène accentué par une légère augmentation des bases exonérées.



² L'évolution physique des bases correspond à l'évolution hors actualisation

1.1.2. Les bases de taxe foncière sur les propriétés bâties

A l'instar de la taxe d'habitation, plusieurs facteurs peuvent expliquer l'évolution des bases imposables de taxe foncière sur les propriétés bâties :

- La construction de nouveaux logements ou entreprises ;
- L'actualisation des valeurs locatives décidée chaque année par le parlement ;
- Les fins d'exonérations temporaires ;
- L'évolution des contribuables exonérés.

	Moyenne 08-13	2009	2010	2011	2012	2013
Bases nettes n-1		50 253	52 083	53 407	55 384	56 825
+ Actualisation	983	1 256	625	1 068	969	994
+ Bases exo. revenant à imposition	117	160	208	93	57	67
- Variation exo. pers. modestes	24	60	113	-33	50	-71
+ Evolution physique	512	474	605	783	465	237
= Bases nettes n		52 083	53 407	55 384	56 825	58 194

En 2013, ces différents facteurs ont contribué à la progression des bases imposables.

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Locaux habitation	38 317	39 846	40 758	42 021	42 950	43 920
Ets industriels et commerciaux	14 897	15 334	15 900	16 669	17 353	17 743
Bases brutes	53 213	55 181	56 658	58 690	60 303	61 663

Les locaux d'habitation représentent 71% des bases brutes³ de taxes foncières, les établissements industriels et commerciaux en représentant 29%.

Contrairement aux deux années précédentes, les établissements industriels et commerciaux ont été moins dynamiques et les locaux d'habitation ont été tout aussi déterminants dans la progression des bases brutes de + 0,5%. A noter que cette progression est la plus faible constatée sur la période 2008-2013.

Evolution physique des bases de taxe foncière

	Moyenne 08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Locaux habitation	0,9%	1,5%	1,1%	1,1%	0,5%	0,5%
Ets industriels et commerciaux	1,7%	0,4%	2,5%	2,8%	2,3%	0,5%
Bases brutes	1,1%	1,2%	1,5%	1,6%	1,0%	0,5%
Bases nettes	1,1%	1,1%	1,3%	1,7%	0,8%	0,6%

1.2. Les dotations communautaires

Depuis 1994, Laval Agglomération perçoit la taxe professionnelle en lieu et place de la commune. En contrepartie, l'agglomération reverse à la ville deux dotations :

- l'attribution de compensation qui correspond au produit de taxe professionnelle que percevait la commune avant 1994, réduit du montant des charges transférées de la ville à l'agglomération ;
- la dotation de solidarité qui correspond à une partie de la croissance de la taxe professionnelle que l'agglomération redistribue aux communes.

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Attribution compensation	7 158	7 158	7 118	7 118	7 118	7 118
Dotation solidarité communautaire	4 362	4 475	4 481	4 398	4 398	4 398

³ Les bases brutes correspondent au total des bases de foncier bâti, c'est à dire qu'elles comprennent les bases qui sont exonérées.

En 2013, la dotation de solidarité communautaire s'est maintenue au même niveau que 2012.

	Moyenne 08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Dotation solidarité communautaire	0,2%	2,6%	0,2%	-1,9%	0,0%	0,0%

1.3. Les concours financiers de l'Etat

Les concours financiers de l'Etat, qui s'élèvent en 2013 à 15 432 m€, se composent de la dotation globale de fonctionnement (89 %) et des compensations fiscales (11 %).

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Compensations fiscales	2 324	1 999	2 052	2 036	1 912	1 774
+ Dotation globale de fonctionnement	14 283	14 085	13 839	13 707	13 650	13 658
= Concours financiers de l'Etat	16 606	16 084	15 891	15 743	15 562	15 432

En 2013, les compensations fiscales ont diminué de l'ordre de 7% alors que les dotations ont très légèrement augmenté.

	Moyenne 08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Compensations fiscales	-5,3%	-14,0%	2,7%	-0,8%	-6,1%	-7,2%
Dotation globale de fonctionnement	-0,9%	-1,4%	-1,7%	-1,0%	-0,4%	0,1%
Concours financiers de l'Etat	-1,5%	-3,1%	-1,2%	-0,9%	-1,2%	-0,8%

1.3.1. Les compensations fiscales

Les compensations fiscales se composent des compensations de taxe d'habitation (61%), de taxes foncières (17%) et de taxe professionnelle (22%).

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Compensation taxe d'habitation	991	1 002	1 078	1 080	1 106	1 080
+ Compensation taxes foncières	408	342	379	404	345	308
+ Compensation taxe professionnelle	925	655	596	551	461	386
= Total compensations fiscales	2 324	1 999	2 052	2 036	1 912	1 774

En 2013, les compensations fiscales ont diminué de 7% en raison d'une baisse généralisée, y compris pour la compensation de taxe d'habitation qui avait progressé en 2012.

	Moyenne 08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Compensation taxe d'habitation	1,7%	1,1%	7,6%	0,3%	2,3%	-2,3%
Compensation taxes foncières	-5,5%	-16,2%	10,7%	6,7%	-14,6%	-10,7%
Compensation taxe professionnelle	-16,0%	-29,2%	-9,1%	-7,4%	-16,4%	-16,3%
Total compensations fiscales	-5,3%	-14,0%	2,7%	-0,8%	-6,1%	-7,2%

1.3.1.1. Compensation de taxe d'habitation et de taxes foncières

La loi de finances pour 1992 a transformé les dégrèvements obligatoires antérieurs de taxe d'habitation et de taxe foncière sur les propriétés bâties en exonérations.

En contrepartie, l'Etat verse à la collectivité des compensations égales aux bases exonérées de l'année précédente auxquelles sont appliqués les taux de la taxe correspondante de 1991. Ces compensations vont donc évoluer au rythme des bases nettes exonérées avec une année de retard (cf supra).

Toutefois, l'intégration des compensations de taxes foncières dans les variables du pacte de stabilité en 2009 conduit à une diminution de la compensation initialement calculée.

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bases nettes exonérées TH n-1	5 291	5 349	5 754	5 769	5 903	5 767
x taux TH 1991	18,73%	18,73%	18,73%	18,73%	18,73%	18,73%
= compensation TH n	991	1 002	1 078	1 080	1 106	1 080

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bases nettes exonérées FB n-1	885	851	912	1 025	992	1 042
x taux FB 1991	23,22%	23,22%	23,22%	23,22%	23,22%	23,22%
= Compensation FB initiale	205	198	212	238	230	242
x Indexation "contrat"	1,0000	0,8385	0,7840	0,7259	0,6068	0,5078
= compensation FB n	205	166	166	173	140	123

La loi de finances pour 2001 a introduit un abattement de 30% pour les logements ayant bénéficié d'une exonération à 10 ou 15 ans situés dans les Z.U.S. En contrepartie, l'Etat verse une compensation égale au produit des bases bénéficiant de l'abattement l'année en cours par le taux d'imposition de foncier bâti de l'année précédente. Cette compensation fait également l'objet d'une réduction à compter de 2009, dans le cadre du pacte de stabilité.

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Exo. zones urbaines sensibles n	850	870	881	898	908	912
x taux FB n-1	22,85%	22,85%	28,79%	28,79%	28,79%	28,79%
= Compensation FB Z.U.S. initiale	194	199	254	259	261	263
x Indexation "contrat"	1,0000	0,8385	0,7840	0,7259	0,6068	0,5078
= compensation FB Z.U.S. n	194	167	199	188	159	133

La loi de finances pour 2010 a introduit une exonération de taxe foncière pour les logements bénéficiant d'aides (PLAI, PLUS). En contrepartie, l'Etat verse une compensation égale au produit des bases bénéficiant de l'abattement l'année antérieure par le taux d'imposition de foncier bâti de l'année précédente. Cette compensation fait également l'objet d'une réduction dans le cadre du pacte de stabilité.

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Exo. PLAI, PLUS n-1	0	0	23	167	218	294
x taux FB n-1	22,85%	22,85%	28,79%	28,79%	28,79%	28,79%
= Compensation FB PLAI, PLUS initiale	0	0	7	48	63	85
x Indexation "contrat"	1,0000	0,8385	0,7840	0,7259	0,6068	0,5078
= compensation FB PLAI, PLUS n	0	0	5	35	38	43

La loi de finances pour 2004 a assimilé, au titre des années 2005 à 2009, les activités équestres à des exploitations agricoles, ce qui a pour effet de les rendre éligibles aux exonérations de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. En contrepartie, l'Etat verse une compensation égale au produit des bases bénéficiant de l'abattement par le taux de foncier bâti de 2004, produit réduit de 80% en 2009.

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Exo. équipements équestre n	0	20	0	0	0	0
x taux FB 2004	22,85%	22,85%	22,85%	22,85%	22,85%	22,85%
x (1 - Coefficient de réduction)	20%	20%	20%	20%	20%	20%
= compensation FB équestre n	0	1	0	0	0	0

La Loi de Finances pour 2006 a introduit un abattement de 20% pour certaines terres. En contrepartie, l'Etat verse une compensation égale, pour l'année 2006, au produit des bases bénéficiant de l'abattement l'année en cours par le taux d'imposition de foncier non bâti de 2005. Cette compensation est ensuite indexée sur l'indice d'évolution de la DGF.

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Bases nettes exonérée FNB n	25	25	25	25	25	26
x taux FNB 2005	32,35%	32,35%	32,35%	32,35%	32,35%	32,35%
x indice DGF	1,046	1,067	1,074	1,075	1,075	1,078
= Compensation FNB n	9	9	9	9	9	9

1.3.1.2. Compensations de taxe professionnelle

Bien que la taxe professionnelle ait été transférée à l'agglomération en 1994, la ville a conservé deux compensations fonction, à l'origine, de la taxe professionnelle : baisse de la part salaires en 1982 et instauration de l'abattement de 16% en 1987.

Ces compensations font l'objet d'une indexation qui les amène chaque année à diminuer puisqu'elles jouent le rôle de variable d'ajustement permettant aux concours financiers de l'Etat de varier dans une norme.

Ces compensations ont été fusionnées en 2011 en une « dotation unique spécifique ».

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Compensation TP n-1	1 118	925	655	596	551	461
x indice DCTP	0,827	0,708	0,909	0,926	0,836	0,837
= Compensation TP n	925	655	596	551	461	386

1.3.2. La dotation globale de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement se compose de la dotation forfaitaire (88%), de la dotation de solidarité urbaine (10%), de la dotation nationale de péréquation (1%) et de la dotation permanent syndical.

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dotation forfaitaire	12 701	12 600	12 411	12 244	12 136	12 087
+ Dotation solidarité urbaine	1 278	1 278	1 278	1 297	1 319	1 342
+ Dotation nationale de péréquation	281	177	128	142	171	205
+ DGF permanent syndical	22	30	23	23	24	24
= Dotation globale de fonctionnement	14 283	14 085	13 839	13 707	13 650	13 658

En 2013, malgré une baisse de la dotation forfaitaire, la hausse de la dotation de solidarité urbaine et de la dotation nationale de péréquation a permis une stagnation voire une très légère augmentation des dotations de l'Etat à 0,1%.

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Dotation forfaitaire	-1,0%	-0,8%	-1,5%	-1,3%	-0,9%	-0,4%
Dotation solidarité urbaine	1,0%	0,0%	0,0%	1,5%	1,7%	1,7%
Dotation nationale de péréquation	-6,1%	-37,2%	-27,7%	11,4%	20,0%	20,0%
DGF permanent syndical	2,1%	34,4%	-24,3%	3,1%	4,0%	-0,8%
Dotation globale de fonctionnement	-0,9%	-1,4%	-1,7%	-1,0%	-0,4%	0,1%

1.3.2.1. La dotation forfaitaire

La dotation forfaitaire se compose de quatre parts qui connaissent chacune leur évolution fonction de la progression de la DGF en Loi de Finances.

A noter que la « dotation garantie » n'a pas vocation à garantir une progression minimum de la dotation, mais a servi, à l'occasion d'une réforme, d'assurer une progression de 1% de la dotation en 2005.

En 2013, seule l'indexation négative de la dotation de garantie, qui représente près de la moitié de la dotation forfaitaire de Laval, a conduit à une diminution de la dotation. Comme en 2011 et 2012, l'impact du recensement a été positif dans la mesure où il a conduit à constater un accroissement de la population.

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dotation de base	6 216	6 236	6 167	6 203	6 261	6 268
+ Dotation superficière	11	11	11	11	11	11
+ Dotation garantie	6 190	6 066	5 945	5 742	5 575	5 519
+ Dotation DCTP	285	287	288	288	288	288
= Dotation forfaitaire	12 701	12 600	12 411	12 244	12 136	12 087
Evolution dotation forfaitaire		-0,8%	-1,5%	-1,3%	-0,9%	-0,4%

1.3.2.2. La dotation de solidarité urbaine

La dotation de solidarité urbaine bénéficie aux trois premiers quarts des communes de 10 000 habitants et plus, classées, en fonction d'un indice synthétique de ressources et de charges déterminé sur la base des critères suivants :

- Potentiel fiscal puis potentiel financier (45%),
- Part des bénéficiaires aux A.P.L. (30%),
- Taux de logement social (15%),
- Revenu imposable à l'habitant (10%).

Part potentiel financier						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Potentiel Financier moyen par hbt	1 072	1 075	1 113	1 140	1 274	1 301
/ Potentiel financier Laval	1 044	1 069	1 133	1 138	1 067	1 092
x Pondération PFin	45%	45%	45%	45%	45%	45%
= Part potentiel financier	0,462	0,452	0,442	0,451	0,537	0,536

En 2012, les règles de calcul du potentiel financier ont été modifiées et ont conduit à un potentiel financier inférieur à la moyenne des communes de plus de 10 000 habitants de 16%, alors qu'il en était proche en 2011. Cette tendance se confirme en 2013 avec un potentiel financier de 1 092 €/hbt qui progresse de 2,3% contre 2,1% pour la moyenne, ce qui a un effet légèrement défavorable à la progression de la ville dans le classement.

Part A.P.L.						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'A.P.L.	14 259	14 045	14 105	14 006	14 327	14 530
Total des logements	24 993	25 105	25 053	24 979	25 304	25 473
A.P.L. / Total des logements	57,1%	55,9%	56,3%	56,1%	56,6%	57,0%
/ Taux d'A.P.L. moyen	55,4%	54,7%	53,0%	52,6%	52,7%	52,7%
x Pondération A.P.L.	30%	30%	30%	30%	30%	30%
= Part A.P.L.	0,309	0,307	0,319	0,320	0,322	0,325

En 2013, la part de bénéficiaires aux APL⁴ à Laval s'élève à 57%, soit 8% supérieur à la moyenne. Cette part a encore augmenté entre 2012 et 2013 plus que la moyenne des communes de plus de 10 000 habitants, ce qui a été favorable à la progression de la ville dans le classement.

Part logements sociaux						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Logements sociaux	6 737	6 739	6 797	6 895	6 913	6 935
Total des logements	24 993	25 105	25 053	24 979	25 304	25 473
Logements sociaux / Total lgts	27,0%	26,8%	27,1%	27,6%	27,3%	27,2%
/ Taux LS moyen	22,8%	22,6%	22,5%	22,5%	22,6%	22,7%
x Pondération LS	15%	15%	15%	15%	15%	15%
= Part logements sociaux	0,177	0,178	0,181	0,184	0,181	0,180

⁴ Donnée constatée au 30 juin 2012

En 2013, la part de logements sociaux⁵ à Laval s'élève à 27,2%, soit supérieur de 20% à la moyenne nationale. Cette part a un peu diminué entre 2012 et 2013, alors que la moyenne a légèrement augmenté, ce qui a été défavorable à la progression la ville dans le classement.

Part revenu						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Revenu moyen	10 168	12 828	13 355	13 656	13 627	14 043
/ Revenu imposable par habitant	8 295	10 678	11 247	11 994	11 309	11 591
x Pondération revenu imposable	10%	10%	10%	10%	10%	10%
= Part revenu imposable	0,123	0,120	0,119	0,114	0,120	0,121

Comme en 2012, le revenu imposable des Lavallois en 2013 est inférieur de 17% au revenu moyen mais son évolution a été légèrement inférieure à celle de la moyenne ce qui a été favorable à la ville dans le classement.

Indice synthétique						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Part potentiel financier	0,462	0,452	0,442	0,451	0,537	0,536
+ Part A.P.L.	0,309	0,307	0,319	0,320	0,322	0,325
+ Part logements sociaux	0,177	0,178	0,181	0,184	0,181	0,180
+ Part revenu imposable	0,123	0,120	0,119	0,114	0,120	0,121
= Indice synthétique	1,071	1,057	1,060	1,068	1,161	1,162

L'indice synthétique a peu progressé en 2013 après une forte progression en 2012 et la ville a légèrement progressé dans le classement en passant du 345^{ème} au 341^{ème} rang.

En 2013, on dénombre 974 communes de plus de 10 000 habitants. Ceci signifie que les 731 premières sont éligibles.

Laval se classant à la 341^{ème} place, elle demeure éligible.

Concernant le calcul de la dotation, seule la première moitié des communes de plus de 10 000 habitants, donc les 487 premières, classées en fonction de l'indice synthétique, connaissent une augmentation de leur dotation. Les autres communes éligibles auront une dotation identique à celle de l'année précédente.

Laval se situant dans cette première moitié, elle a bénéficié d'une progression de sa dotation égale à l'indice d'inflation retenu en loi de finances pour 2013, soit 1,75%.

1.3.2.3. La dotation nationale de péréquation

Pour être éligible à la dotation nationale de péréquation, il convient de vérifier deux conditions cumulatives :

- Avoir un potentiel financier à l'habitant inférieur au potentiel financier moyen de la strate démographique majoré de 5%,
- Et avoir un effort fiscal au moins égal à l'effort fiscal de la strate.

Laval vérifiant ces critères est éligible à la dotation nationale de péréquation.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Potentiel financier par habitant	1 043,7	1 068,9	1 132,7	1 138,4	1 067,2	1 092,3
Potentiel financier par hbt strate	1 082,1	1 073,2	1 120,6	1 127,9	1 241,9	1 265,0
Rapport PFin/PFin de la strate	96%	100%	101%	101%	86%	86%
Plafond d'éligibilité au PFin	105%	105%	105%	105%	105%	105%
Effort fiscal commune	1,392	1,375	1,365	1,591	1,390	1,494
Effort fiscal strate	1,279	1,276	1,257	1,262	1,127	1,177
Éligibilité au FNP/DNP	oui	oui	oui	oui	oui	oui

⁵ Donnée constatée au 1^{er} janvier 2012

La dotation nationale de péréquation dépend de la population, de l'écart du potentiel financier avec la moyenne de la strate et de l'enveloppe mise en répartition. S'attendant en 2012 à un impact important du changement de mode de calcul du potentiel financier, le législateur a introduit un dispositif d'encadrement :

- la dotation ne peut pas être inférieure à 90% de la dotation de l'année précédente ;
- la dotation ne peut pas excéder 120% de la dotation de l'année précédente.

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Population DGF	54 982	54 499	53 724	54 014	54 429	54 482
x Ecart de potentiel financier	0,0855	0,0539	0,0392	0,0407	0,1907	0,1866
x Valeur de point	59,8	60,1	60,6	64,7	62,6	65,2
= FNP/DNP initial part principale	281	177	128	142	650	662
- Ecrêtement	0	0	0	0	479	458
= FNP/DNP part principale	281	177	128	142	171	205

Comme prévu et en l'absence de nouvelle réforme, la ville de Laval a vu sa dotation progresser cette année de 20%.

1.4. Les produits des services⁶

Ils s'élèvent à 6 992 m€ en 2013 et proviennent principalement des services périscolaires et jeunesse (22%), des structures de la petite enfance (12%), des activités dans les quartiers (8%), du conservatoire de musique (8%), des produits de la cuisine centrale perçus notamment auprès des établissements d'hébergement des personnes âgées (8%) et des remboursements de frais dont les budgets annexes (intégrant ici le centre communal d'action sociale) et Laval Agglomération (25%).

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Vie de quartiers	492	834	619	544	552	553
Périscolaire et jeunesse	1 463	1 431	1 418	1 461	1 466	1 543
Crèches - haltes garderies	803	793	821	808	818	822
Musées et animations culturelles	55	131	85	89	127	325
Conservatoire	474	479	499	526	521	576
Bibliothèque	35	31	22	19	25	23
Sport	75	39	17	17	14	14
Pompes Funèbres	132	110	137	118	128	143
Occupation Domaine Public	71	131	150	174	181	182
Travaux	63	37	79	32	27	34
Budgets Annexes	874	770	777	781	774	787
Autres Remboursements	672	567	589	646	984	968
Personnel mis à disposition	362	393	408	537	504	396
Cuisine centrale	689	653	639	611	600	594
Divers	24	33	8	10	21	24
Sous total	6 285	6 433	6 268	6 372	6 742	6 983
Théâtre	254	230	85	0	8	9
Parkings	242	0	0	0	0	0
Produit des services	6 782	6 663	6 354	6 372	6 750	6 992

Les produits des services sont en progression de 3,6% par rapport à 2012.

⁶ Pour les années 2006 à 2010, les produits et dépenses correspondent à une consolidation du budget principal et du budget de la cuisine centrale.

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Vie de quartiers	2,4%	69,4%	-25,7%	-12,2%	1,5%	0,2%
Périscolaire et jeunesse	1,1%	-2,2%	-0,9%	3,0%	0,3%	5,3%
Crèches - haltes garderies	0,5%	-1,2%	3,5%	-1,5%	1,2%	0,5%
Musées et animations culturelles	42,9%	140,0%	-35,2%	4,7%	43,2%	155,2%
Conservatoire	4,0%	1,2%	4,1%	5,4%	-1,0%	10,6%
Bibliothèque	-8,1%	-11,9%	-27,7%	-14,0%	29,5%	-7,4%
Sport	-28,4%	-48,0%	-57,3%	0,9%	-18,6%	3,0%
Pompes Funèbres	1,6%	-16,6%	23,9%	-13,9%	8,5%	12,2%
Occupation Domaine Public	20,6%	85,0%	14,2%	15,8%	3,9%	0,6%
Travaux	-11,8%	-40,9%	110,4%	-59,3%	-14,9%	24,3%
Budgets Annexes	-2,1%	-11,9%	1,0%	0,5%	-0,9%	1,7%
Autres Remboursements	7,6%	-15,7%	4,0%	9,6%	52,4%	-1,6%
Personnel mis à disposition	1,8%	8,5%	3,8%	31,6%	-6,1%	-21,5%
Cuisine centrale	-2,9%	-5,2%	-2,1%	-4,5%	-1,7%	-1,1%
Divers	-0,5%	36,4%	-76,7%	32,6%	104,1%	13,6%
Sous total	2,1%	2,4%	-2,6%	1,7%	5,8%	3,6%
Produit des services	0,6%	-1,8%	-4,6%	0,3%	5,9%	3,6%

Entre 2012 et 2013, certaines recettes ont augmenté de manière significative :

- Les rétributions de la restauration scolaire ; ce qui résulte de la création du 8ème quotient familial réalisé en 2012(82 m€) ;
- L'archéologie préventive avec la perception de la redevance par la ville

A l'inverse, les mises à disposition de personnel ont encore diminué ainsi que les remboursements des autres structures.

1.5. Les autres produits de fonctionnement courant

1.5.1. Autres impôts et taxes

Les autres impôts et taxes se composent principalement des droits de mutation (37%), de la taxe sur l'électricité (29%) et des droits de stationnement sur le domaine public (19%).

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Droits de mutation	1 206	951	1 052	1 364	1 229	1 276
Taxe électricité	883	928	933	921	942	995
Droits de stationnement	509	474	498	470	565	641
Taxe publicité	128	79	45	153	303	315
Occupation du domaine public	64	37	64	61	61	45
Droits de place	67	70	70	69	69	63
Impôt spectacle	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	88	118	107
Autres impôts et taxes	2 858	2 540	2 662	3 125	3 287	3 441

En 2013, l'occupation du domaine public a fortement diminué mais la hausse significative des droits de stationnement et de la taxe sur l'électricité conduisent au final à une progression de près de 5% de ces recettes

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Droits de mutation	1,1%	-21,1%	10,6%	29,7%	-9,9%	3,8%
Taxe électricité	2,4%	5,2%	0,5%	-1,3%	2,3%	5,7%
Droits de stationnement	4,7%	-7,0%	5,1%	-5,7%	20,3%	13,4%
Taxe publicité	19,8%	-38,2%	-43,0%	240,0%	98,2%	4,0%
Occupation du domaine public	-6,9%	-43,0%	74,8%	-4,3%	-0,1%	-26,7%
Droits de place	-1,4%	4,4%	0,2%	-2,5%	0,0%	-8,6%
Impot spectacle	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Autres impôts et taxes	3,8%	-11,1%	4,8%	17,4%	5,2%	4,7%

1.5.2. Subventions et participations

Elles se composent essentiellement des subventions de la caisse d'allocations familiales pour les crèches, haltes garderie et centres de loisirs (71%).

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Vie des quartiers	5	73	39	37	106	89
Jeunesse	502	504	522	495	516	474
Crèches - haltes garderies	1 723	1 675	1 679	1 960	2 018	2 073
Musées et animations culturelles	44	39	17	17	42	30
Bibliothèque	10	4	0	0	1	1
Conservatoire	202	190	195	199	194	196
Autres subventions	216	310	212	264	162	243
Emplois Jeunes	0	0	0	0	0	0
Gymnases	111	74	113	101	106	99
Taxe sur les spectacles	21	0	42	21	0	0
Autres	6	12	30	61	109	208
Subventions et particip. hs théâtre	2 839	2 881	2 848	3 155	3 252	3 412
Théâtre	45	255	432	182	178	188
Subventions et participations	2 884	3 136	3 280	3 336	3 430	3 600

Elles ont progressé de 5% entre 2012 et 2013 ceci s'expliquant entre autres par les subventions de l'Etat pour les parcours éducatifs (81 m€) et les emplois d'avenir (57 m€).

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Vie des quartiers	80,6%	1471,8%	-46,3%	-5,2%	186,8%	-16,4%
Jeunesse	-1,1%	0,4%	3,5%	-5,2%	4,2%	-8,1%
Crèches - haltes garderies	3,8%	-2,8%	0,2%	16,7%	2,9%	2,8%
Musées et animations culturelles	-7,6%	-10,6%	-56,9%	0,0%	147,5%	-29,4%
Bibliothèque	-100,0%	-59,7%	-100,0%	0,0%	0,0%	-28,7%
Conservatoire	-0,6%	-5,8%	2,4%	1,9%	-2,4%	1,0%
Autres subventions	2,4%	43,8%	-31,8%	24,9%	-38,9%	50,5%
Gymnases	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Autres	-2,1%	-33,3%	52,8%	-10,4%	5,3%	-6,5%
Subventions et particip. hs théâtre	3,8%	1,5%	-1,2%	10,8%	3,1%	4,9%
Subventions et participations	4,5%	8,8%	4,6%	1,7%	2,8%	5,0%

1.5.3. Atténuation de charges

Les produits d'atténuation de charges se composent des remboursements sur frais de personnel.

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rbst frais de personnel	290	236	198	164	216	193
Stocks	131	49	53	0	0	0
Atténuations de charge	420	285	251	164	216	193

1.5.4. Autres produits de gestion courante

Ils se composent principalement des loyers et des redevances d'affermage. En 2012 et 2013, la ville a respectivement perçu sur 9 et 12 mois le loyer du bâtiment de l'EHPAD de l'Epine. Ce loyer supplémentaire explique la hausse significative de cette recette.

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Loyers	284	283	297	314	456	536
Redevance fermiers	136	140	136	144	151	154
Autres	1	1	1	1	1	1
Autres produits de gestion	421	424	435	458	608	691

1.6. Les produits exceptionnels

Ils se composent principalement des indemnités de sinistre, des indemnités suite à jugement, de la TVA déductible sur des opérations de revente.

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Indemnités de sinistre	29	82	24	28	22	104
Indemnités suite à jugement	0	308	0	0	0	0
Récupération TVA	32	24	29	43	49	329
Remboursement EDF	0	0	0	272	0	1
Produits financiers	1	1	1	1	0	0
Autres produits exceptionnels	25	13	14	31	59	85
Produits except. et financiers	87	428	67	374	130	518

En 2013, un incendie dans un bâtiment municipal rue Davout explique la forte augmentation des indemnités de sinistre. Par ailleurs, une régularisation de TVA de 1993 a été effectuée et explique le montant important de TVA récupérée.

2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

2.1. Fonctionnement courant

Les dépenses de fonctionnement courant, qui s'élèvent en 2013 à 61 628 m€, se composent principalement des dépenses de personnel (69%) et des charges à caractère général (20%).

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Charges générales	10 807	10 348	10 419	11 107	11 878	12 295
+ Charges de personnel	39 088	38 581	39 154	39 672	41 329	42 348
+ Autres charges de gestion	7 015	6 784	6 436	6 317	5 824	6 551
- Travaux en régie	756	840	613	672	642	328
= Charges hors théâtre & parking	56 154	54 873	55 396	56 425	58 389	60 867
+ Parkings	296	0	0	0	0	0
+ Théâtre	522	778	903	805	738	761
= Charges de fonct. courant	56 972	55 651	56 299	57 229	59 127	61 628

En 2013, elles ont progressé de 4,2%.

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Charges générales	2,6%	-4,3%	0,7%	6,6%	6,9%	3,5%
Charges de personnel	1,6%	-1,3%	1,5%	1,3%	4,2%	2,5%
Autres charges de gestion	-1,4%	-3,3%	-5,1%	-1,9%	-7,8%	12,5%
Charges hors théâtre & parking	1,6%	-2,3%	1,0%	1,9%	3,5%	4,2%
Charges de fonct. courant	1,6%	-2,3%	1,2%	1,7%	3,3%	4,2%

2.1.1. Les charges à caractère général

Les charges à caractère général s'élèvent en 2013 à 12 118 m€ hors fournitures des travaux en régie. Les principales dépenses concernent les énergies (28%) et l'alimentation (10%).

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Energies	2 664	2 704	2 692	3 046	3 355	3 500
Alimentation	1 079	1 016	1 027	1 158	1 232	1 208
Fournitures	790	806	841	902	824	809
Maintenance	737	674	673	686	755	704
Publicité, relations publiques	623	533	536	547	552	673
Locations mobilières	736	765	675	556	716	710
Affranchissement et télécom	369	323	317	298	292	303
Honoraires	293	238	212	231	319	354
Locations immobilières	471	466	532	487	418	449
Assurances	275	279	296	307	344	297
Petit équipement	552	593	545	596	512	482
Voirie	325	232	315	261	274	269
Transports	222	188	170	194	178	183
Déplacements et réceptions	180	126	130	86	88	112
Fournitures d'entretien	104	111	109	89	102	90
Formation	112	65	68	78	81	77
42ème RT	0	0	0	249	391	337
Autres charges générales	913	878	940	981	1 078	1 559
Charges générales hs travx régie	10 444	9 996	10 079	10 752	11 511	12 118
Matériaux travaux en régie	363	352	340	356	367	178
Charges à caract. gl hs pkg & théâtre	10 807	10 348	10 419	11 107	11 878	12 295
Parkings	296	0	0	0	0	0
Théâtre	522	778	720	175	170	188
Charges à caract. général	11 625	11 126	11 139	11 282	12 048	12 483

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Energies	5,6%	1,5%	-0,4%	13,1%	10,2%	4,3%
Alimentation	2,3%	-5,9%	1,1%	12,8%	6,4%	-2,0%
Fournitures	0,5%	2,1%	4,3%	7,2%	-8,6%	-1,9%
Maintenance	-0,9%	-8,6%	-0,2%	1,9%	10,2%	-6,8%
Publicité, relations publiques	1,6%	-14,5%	0,5%	2,1%	1,0%	21,8%
Locations mobilières	-0,7%	3,9%	-11,8%	-17,5%	28,7%	-0,8%
Affranchissement et télécom	-3,8%	-12,4%	-1,9%	-5,8%	-2,0%	3,7%
Honoraires	3,9%	-18,9%	-10,7%	8,6%	38,1%	11,2%
Locations immobilières	-0,9%	-1,0%	14,3%	-8,6%	-14,2%	7,5%
Assurances	1,5%	1,5%	6,1%	3,7%	12,2%	-13,8%
Petit équipement	-2,7%	7,4%	-8,0%	9,4%	-14,2%	-5,7%
Voirie	-3,7%	-28,5%	35,7%	-17,0%	4,7%	-1,8%
Transports	-3,8%	-15,4%	-9,6%	14,4%	-8,4%	3,1%
Déplacements et réceptions	-9,0%	-29,9%	3,2%	-34,2%	2,2%	28,0%
Entretien	-2,9%	6,0%	-0,9%	-18,4%	14,1%	-11,6%
Formation	-7,1%	-42,2%	5,9%	13,2%	5,0%	-4,9%
Autres charges générales	11,3%	-3,8%	7,1%	4,3%	9,9%	44,7%
Charges générales hs travx régie	3,0%	-4,3%	0,8%	6,7%	7,1%	5,3%
Charges à caract. gl hs pkg & théâtre	2,6%	-4,3%	0,7%	6,6%	6,9%	3,5%
Charges à caract. général	1,4%	-4,3%	0,1%	1,3%	6,8%	3,6%

Les charges à caractère général ont progressé de 3,6% entre 2012 et 2013.

Au sein des dépenses qui ont fortement progressé, on note les dépenses :

- d'autres charges générales (44% d'augmentation), ce qui s'explique notamment par :
 - depuis 2013, les vêtements de travail sont loués (126 m€). Le surcoût est évalué à 100 m€ ;
 - de nouveaux besoins de prestations informatiques (43m€) ;
 - organisation de l'exposition sensorielle dans le cadre de Laval 2021 (36 m€) ;
 - enlèvement des pneus suite une manifestation agricole (71 m€) ;
 - augmentation de la taxe foncière (62 m€) avec les acquisitions suivantes : résidence de l'Épine ; 47-49-53B rue du Val de Mayenne 118 m€ ont été consacrés au stationnement en 2013, soit un surcoût de 99 m€ par rapport à l'année précédente ;
 - des frais d'études et de recherche (nouveaux rythmes scolaires stationnement, contrôle légionellose) (44 m€) ;
- de publicité et de relations publiques (21,8% d'augmentation), ce qui s'explique principalement par
 - une augmentation pour la publication du journal "Laval la ville" (41 m€) ;
 - de la communication générale de la ville (34 m€) ;
- de fournitures (11,2%), ce qui s'explique notamment par l'achat de fournitures scolaires pour les temps d'activité périscolaires (21 m€) ;
- d'honoraires (11,2%), ce qui s'explique en grande partie par l'organisation de l'exposition "Femmes en résistance" (31 m€).

A l'inverse, on note une diminution des assurances et de l'entretien, cette dernière s'expliquant par la conclusion d'un nouveau marché, plus avantageux.

2.1.2. Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent en 2013 à 42 348 m€. Elles se composent de la rémunération du personnel (70%) et des charges sociales (28%)

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rémunération personnel	27 753	27 346	27 767	28 248	29 286	29 800
Charges sociales	10 761	10 746	10 898	10 985	11 467	11 840
CNFPT	250	228	242	235	217	246
Médecine du travail	170	152	132	58	145	210
Cessation progressive d'activité	104	95	96	0	0	0
FJT	0	0	0	146	214	249
Autres	50	14	19	0	0	3
Charges de personnel	39 088	38 581	39 154	39 672	41 329	42 348
Travaux en Régie	393	488	273	316	275	150
Charges de personnel nettes	38 695	38 093	38 880	39 356	41 054	42 199

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Rémunération personnel	1,4%	-1,5%	1,5%	1,7%	3,7%	1,8%
Charges sociales	1,9%	-0,1%	1,4%	0,8%	4,4%	3,3%
CNFPT	-0,3%	-8,7%	6,0%	-3,0%	-7,4%	13,2%
Cessation progressive d'activité	-78,9%	-9,2%	1,5%	-100,0%	0,0%	0,0%
Charges de personnel	1,6%	-1,3%	1,5%	1,3%	4,2%	2,5%
Charges de personnel nettes	1,7%	-1,6%	2,1%	1,2%	4,3%	2,8%

Elles ont progressé en 2013 de 2,5% plusieurs facteurs expliquant ce niveau de hausse :

- l'augmentation de 0.30% du smic au 1er janvier 2013
- l'augmentation de la part patronale CNRACL de 1.45%
- l'augmentation de la part patronale IRCANTEC de 0.15%
- la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre 2013.

2.1.3. Autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante s'élèvent en 2013 à 7 124 m€. Elles se composent principalement des subventions aux associations (38%), de la subvention au CCAS (32%) et des contributions aux écoles privées (14%).

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Subventions aux associations	2 728	2 587	2 615	2 542	2 574	2 687
Subvention CCAS	2 670	2 670	2 285	2 324	1 790	2 300
Subvention théâtre	0	0	183	630	568	573
Subvention écoles privées	1 107	1 056	1 063	986	965	1 003
Autres subventions	0	0	0	0	0	0
Elus	438	420	421	418	434	497
Créances irrécouvrables	48	41	45	42	57	62
Autres	24	11	7	5	4	4
Autres charges gestion courante	7 015	6 784	6 619	6 947	6 392	7 124

L'augmentation significative de la subvention au CCAS résulte d'un réajustement de la subvention d'équilibre qui avait bénéficié en 2012 d'un résultat exceptionnel de 820 m€, contre 230 m€ en 2013. A cela s'ajoute une augmentation des cotisations des élus en raison de la mise en oeuvre d'une réforme en 2013.

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Subventions aux associations	-0,3%	-5,2%	1,1%	-2,8%	1,3%	4,4%
Subvention CCAS	-2,9%	0,0%	-14,4%	1,7%	-23,0%	28,5%
Subvention écoles privées	-2,0%	-4,6%	0,7%	-7,3%	-2,1%	3,9%
Elus	2,5%	-4,2%	0,3%	-0,8%	3,8%	14,4%
Autres charges gestion courante	0,3%	-3,3%	-2,4%	4,9%	-8,0%	11,5%

2.2. Les dépenses financières hors intérêts et exceptionnelles

Elles s'élèvent en 2013 à 1 263 m€ et se composent principalement de la subvention au budget parking et des indemnités en application de l'article 3 de la convention DSP.

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Subvention pompes funèbres	0	0	0	0	0	0
Subvention budget parkings	0	234	517	487	525	613
Titres annulés	6	29	18	9	33	32
Ligne de trésorerie	24	4	1	30	15	13
Bonification intérêts Méduane	149	154	55	21	19	24
Zac gare	0	680	0	0	0	0
TVA	4	18	0	106	0	355
Autres	84	137	63	90	45	225
Dépenses except. et financières	266	1 256	654	743	637	1 263

Une régularisation de TVA - datant de 1993 - d'un montant de 354 m€ visant à annuler la TVA déductible figurant au bilan de la ville.

Une indemnité de 50 m€ en application de l'article 3 de la convention de la DSP a été versée à la société URBIS PARK.

3. ANALYSE DE LA DETTE

Intérêts des emprunts

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Intérêts échus	4 360	3 362	3 375	3 329	3 159	2 792
+ Solde intérêts non échus	104	-203	-133	-68	-197	-89
- Intérêts récupérables	0	0	40	79	77	74
- Solde intérêts récup. non échus	0	0	40	-1	0	-1
+ Solde Sw ap	-312	354	380	299	408	385
+ Surcoût Sw ap	0	0	0	1 874	2 141	1 842
= Intérêts courus des emprunts	4 152	3 513	3 542	5 357	5 433	4 858

En 2013, l'échéance du Swap €/CHF n'a pas été payée mais provisionnée en raison du contentieux de la ville de Laval avec la banque DEPFA. Par souci de lisibilité des comparaisons pluriannuelles, ce Swap a été ici réintégré dans "solde Swap" pour sa part relative au taux non dégradé (4%) et dans "surcoût Swap" pour ce qui excède les 4%.

Capital des emprunts

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Capital remboursé	5 133	5 601	5 974	6 508	6 495	6 744
+ Remboursements anticipés	0	0	0	0	0	0
- Capital récupérable	3	39	51	54	55	57
= Remboursement capital	5 129	5 563	5 922	6 454	6 440	6 686

En 2013, l'annuité de dette a légèrement diminué, la baisse des intérêts résultant d'une diminution du taux moyen et de l'encours de dette compensant la hausse du remboursement du capital.

Annuité de dette

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Intérêts des emprunts	4 152	3 513	3 542	3 483	3 293	3 016
+ Remboursement de capital	5 129	5 563	5 922	6 454	6 440	6 686
= Annuité de dette	9 281	9 076	9 464	9 937	9 733	9 702
+ Surcoût Sw ap	0	0	0	1 874	2 141	1 842
= Annuité dette yc surcoût Swap	9 281	9 076	9 464	11 812	11 874	11 544

En 2013, l'encours de dette à long terme a diminué de 3%.

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Encours 1er janvier	86 057	89 260	88 858	84 666	83 649	81 673
+ Transfert encours parking	0	-4 000	0	0	0	0
= Encours 1er janvier recalé	86 057	85 260	88 858	84 666	83 649	81 673
- Remboursement capital	5 133	5 601	5 974	6 508	6 495	6 744
+ Emprunt	8 336	9 200	1 781	5 492	4 519	4 537
= Encours long terme 31/12	89 260	88 858	84 666	83 649	81 673	79 465
+ emprunt moyen terme (prêt relais)						2 200
= encours total	89 260	88 858	84 666	83 649	81 673	81 665

En 2013, hors prêt relais de 2,2M€ destiné au financement de Saint-Julien, deux emprunts ont été mobilisés pour un total de 4,5M€ :

- 2 M€ contractés en février 2013 auprès du Crédit Foncier à un taux fixe de 4,38% pour une durée de 20 ans ;
- 2,5 M€ contractés en décembre 2013 auprès du Crédit Mutuel indexé sur l'Euribor avec une marge bancaire de 3,21% et associé à un tunnel avec pour taux plafond 4,716% et taux plancher 2,716%, pour une durée de 20 ans

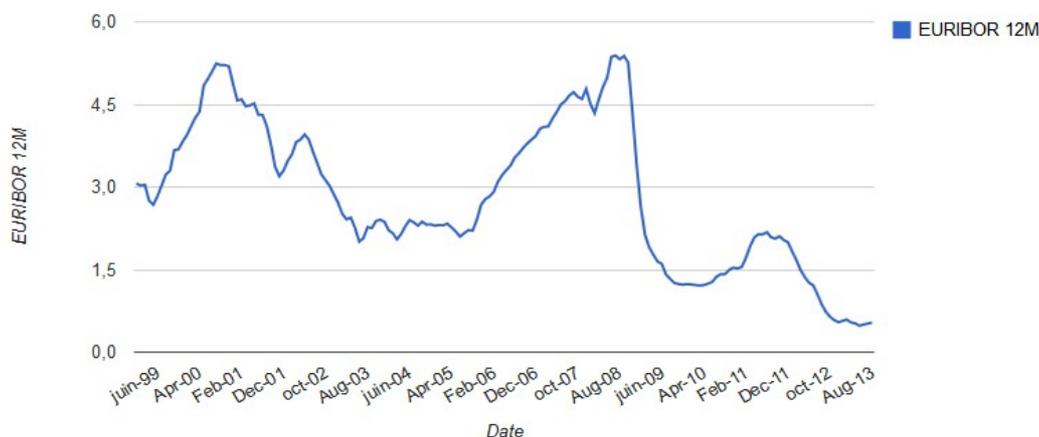
Par ailleurs, un emprunt d'un encours de 1,2 M€ initialement à taux variable a été transformé en taux fixe de 2,34%.

En 2013, il ressort un taux d'intérêt moyen, après swap, de 3,9%, en diminution après une période de stabilité de 2008 à 2011, ceci s'expliquant par l'extinction de prêts à taux élevés et des taux qui sont restés exceptionnellement bas.

Taux d'intérêt moyen

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Intérêts échus	4 360	3 362	3 375	3 329	3 159	2 792
+ Solde Sw ap	-312	354	380	299	408	385
= Intérêts échus des emprunts	4 048	3 716	3 755	3 628	3 567	3 177
÷ Encours au 1er janvier	86 057	89 260	88 858	84 666	83 649	81 673
= Taux d'intérêt moyen	4,7%	4,2%	4,2%	4,3%	4,3%	3,9%
Taux moyen yc surcoût swap	4,7%	4,2%	4,2%	6,5%	6,8%	6,1%

Euribor 12 mois



Graphique réalisé avec les Moyennes mensuelles de l'euribor 12 mois

Structure de l'encours de dette long terme au 31/12/2013⁷

Emprunts à taux fixes	37 298	46%
sur la durée du contrat	31 440	38%
"révisable"	5 858	7%
Emprunts à taux variables capés	7 440	9%
Emprunts à taux variables	9 968	12%
Livret A	1 556	2%
Euribor	6 943	9%
TAM	1 469	2%
Emprunts structurés	26 959	33%
risque faible	8 935	11%
risque moyen	0	0%
risque élevé	7 770	10%
risque très élevé	10 254	13%

4. LES RESSOURCES PROPRES D'INVESTISSEMENT

Les ressources propres d'investissement se composent du fonds de compensation de TVA (FCTVA), de la taxe d'aménagement qui a remplacé la taxe locale d'équipement et des produits de cession.

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
FCTVA	884	1 726	839	1 156	1 417	882
+ TLE	288	269	298	252	353	271
+ Cessions	411	613	2 063	420	489	398
= Ressources propres d'invest.	1 584	2 608	3 200	1 828	2 259	1 550

En 2013, la part des dépenses éligibles au FCTVA⁸ s'élève à 81%.

La taxe d'aménagement évolue au gré de la délivrance d'autorisation de construire et d'achèvement de construction et dépend de la S.H.O.N. (surface hors œuvre nette) réalisée.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses équipement n-2*	8 677	9 974	0	0	0	0
Dépenses équipement n-1*	0	6 907	9 044	8 631	10 370	6 902
Total dépenses d'équipement	8 677	16 881	9 044	8 631	10 370	6 902
FCTVA	884	1 726	839	1 156	1 417	882
Part des dépenses éligibles	64%	65%	59%	85%	86%	81%

* y compris matériaux des travaux en régie

En 2013, elle s'élève à 271 m€, et retrouve ainsi son niveau des années précédentes, après une forte hausse en 2012.

En 2013, le niveau des cessions a légèrement baissé pour atteindre 398 m€.

⁷ En milliers d'euro, après opérations de couverture

⁸ Il s'agit des dépenses réalisées en 2012

5. CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Produits fonctionnement courant	62 474	68 067	68 349	69 589	71 146	72 713
- Charges fonctionnement courant	56 972	55 651	56 299	57 229	59 127	61 628
= Excédent brut courant	5 501	12 415	12 050	12 360	12 019	11 085
+ Produits exceptionnels	87	428	67	374	130	518
- Dépenses exceptionnelles	266	1 256	654	743	637	1 263
= Epargne de gestion	5 322	11 587	11 463	11 991	11 512	10 340
- Intérêts de la dette	4 152	3 513	3 542	3 483	3 293	3 016
= Epargne brute	1 171	8 074	7 921	8 508	8 219	7 325
- Remboursement de capital	5 129	5 563	5 922	6 454	6 440	6 686
= Epargne nette	-3 959	2 512	1 999	2 054	1 779	638
- Surcoût Swap	0	0	0	1 874	2 141	1 842
+ RPI hors cessions	1 173	1 995	1 137	1 408	1 770	1 153
= CAF hors cessions	-2 786	4 507	3 136	1 587	1 408	-51
+ Cessions	411	613	2 063	420	489	398
= Capacité d'autofinancement	-2 375	5 120	5 199	2 007	1 897	347

Après avoir demeuré trois années aux alentours de 2M€, l'épargne nette s'est fortement contractée en 2013 pour être aux alentours de 0,6 M€.

6. LES INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2013 à 14 221 m€ pour 2 698 m€ de subventions, soit une dépense nette de 11 523 m€.

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses d'investissement	7 488	10 431	9 001	10 914	7 337	14 221
- Subvention d'investissement	1 509	964	803	2 815	3 080	2 698
= Dépenses nettes	5 979	9 466	8 198	8 099	4 257	11 523

Les principales opérations ayant donné lieu à mandatement en 2013 ont été :

- Les abords du Château neuf (2 794 m€) ;
- La rue Crossardière (1 619 m€) ;
- La rénovation urbaine des Pommeraies (927 m€) ;
- Le PEM (pôle d'Échange Multimodal) (724m€) ;
- La restauration des bateaux lavoirs (564 m€) ;
- Des équipements (516 m€) ;
- Les horodateurs pour URBIS PARK (500 m€) ;
- Acquisition de l'Arobase dans le quartier de la gare (279 m€) ;
- Le projet urbain Laval2021 (257 m€) ;
- L'achat de titres de participation dans le capital de la Société Publique Locale (250 m€)

A ces dépenses, il convient d'ajouter les dépenses d'investissement qui ont été engagées mais non mandatées⁹ :

- La rénovation urbaine des Pommeraies (4 947 m€) ;
- Le PEM (6 508 m€) ;
- Rue Crossardière (717 m€) ;
- Les abords du Château Neuf (634 m€).

⁹Pour les autorisations de programme, il s'agit des engagements de marchés qui seront payés sur plusieurs années et qui ne sont pas forcément intégrés dans les dépenses reportées.

- Saint Julien (248 m€) ;
- Le Quartier Ferrié (342 m€) ;
- Francis Le Basser (316 m€).

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Subventions hors amendes	1 240	700	585	2 351	2 611	2 279
Dépenses H.T.*	5 921	7 801	7 006	8 544	5 394	10 710
Taux moyen subventions	21%	9%	8%	28%	48%	21%
*: dépenses H.T des chapitres 20, 21 et 23						

En 2013, après un taux exceptionnel de subventions en 2012, le taux de subvention est revenu à des niveaux proches de sa moyenne habituelle, soit 21%.

Financement de l'investissement

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Capacité d'autofinancement	-2 375	5 120	5 199	2 007	1 897	347
+ Subventions	1 509	964	803	2 815	3 080	2 698
+ Emprunt	8 336	9 200	1 781	5 492	4 519	4 537
= Financement des invest.	7 470	15 284	7 783	10 313	9 496	7 582
- Dépenses d'investissement	7 488	10 431	9 001	10 914	7 337	14 221
= Variation excédent de clôture	-18	4 853	-1 218	-600	2 159	-6 639

En 2013, l'épargne nette dégagée ainsi que les ressources propres d'investissement n'ont pas permis de financer les investissements.

L'excédent global de clôture a diminué de 6 639 m€ ce qui le porte à -231 m€, 2 258 m€ en tenant compte des reports. L'excédent de clôture brut négatif s'explique du fait d'un volume de report important de recettes tant au niveau des emprunt (3,5M€) que des subventions (2M€) ainsi qu'une cession de 0,5M€.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Excédent global de clôture n-1	1 232	1 214	6 068	4 849	4 249	6 408
+ Variation excédent de clôture	-18	4 853	-1 218	-600	2 159	-6 639
= Excédent global de clôture n	1 214	6 068	4 849	4 249	6 408	-231
- reports en dépense						3 562
+ reports en recette						5 943
= Excédent global de clôture net						2 150

VILLE DE LAVAL
Compte administratif 2013
Budgets annexes
Rapport de présentation

SOMMAIRE

1. Budget de l'eau.....	2
1.1. Synthèse.....	2
1.2. Produits de fonctionnement courant.....	3
1.3. Charges de fonctionnement courant.....	3
1.3.1. Charges à caractère général.....	4
1.3.2. Dépenses de personnel.....	4
1.4. Analyse de la dette.....	5
1.5. Les investissements.....	5
2. Budget de l'assainissement.....	7
2.1. Synthèse.....	7
2.2. Produits de fonctionnement courant.....	7
2.3. Charges de fonctionnement courant.....	8
2.3.1. Charges à caractère général.....	8
2.3.2. Dépenses de personnel.....	9
2.4. Analyse de la dette.....	9
2.5. Les investissements.....	10
3. Budget parkings.....	12

1. BUDGET DE L'EAU

1.1. Synthèse

Il ressort du compte administratif 2013 du budget de l'eau une situation financière satisfaisante, la capacité d'autofinancement s'élevant à 1 334 m€.

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Produits fonctionnement courant	5 825	5 915	5 942	5 481	5 336	5 564
- Charges fonctionnement courant	4 088	4 094	4 149	3 735	3 575	4 121
= Excédent brut courant	1 737	1 821	1 794	1 746	1 762	1 443
+ Produits exceptionnels	60	0	8	1	5	79
- Dépenses exceptionnelles	20	271	335	76	183	105
= Epargne de gestion	1 776	1 550	1 467	1 671	1 584	1 416
- Intérêts de la dette	52	36	25	15	8	2
= Epargne brute	1 724	1 514	1 442	1 656	1 576	1 415
- Remboursement de capital	300	309	161	171	126	80
= Epargne nette	1 424	1 205	1 281	1 486	1 450	1 334
<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Epargne nette	1 424	1 205	1 281	1 486	1 450	1 334
+ Cessions	0	0	2	0	0	1
+ Subventions	12	170	501	1 216	440	473
+ Emprunt	0	0	0	0	0	0
= Financement des invest.	1 435	1 376	1 784	2 702	1 890	1 808
- Dépenses d'investissement	671	2 190	3 376	1 577	1 272	1 570
= Variation excédent de clôture	764	-815	-1 592	1 125	618	238

L'autofinancement et les subventions ont excédé le besoin de financement des investissements conduisant à un accroissement de l'excédent global de clôture de l'ordre de 200 m€ lequel se fixe à 1 961 m€ après prise en compte des reports.

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Excédent global de clôture n-1	1 900	2 664	1 850	258	1 382	2 001
+ Variation excédent de clôture	764	-815	-1 592	1 125	618	238
= Excédent global de clôture n	2 664	1 850	258	1 382	2 001	2 239
- Reports en dépense						564
+ Reports en recette						286
= Excédent global de clôture net						1 961

1.2. Produits de fonctionnement courant

En 2013, les produits de fonctionnement courant s'élèvent à 5 564 m€ dont 1 595 m€ de prélèvement pour l'agence de l'eau et le fonds départemental.

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Produits d'exploitation	4 327	4 432	4 287	3 952	3 724	3 872
Autres produits	130	109	104	97	152	97
Sous total	4 457	4 542	4 391	4 048	3 876	3 969
Redevance pollution	674	674	774	715	719	777
Fonds départemental	694	699	777	718	742	818
Produits fonctionnement courant	5 825	5 915	5 942	5 481	5 336	5 564

Les produits d'exploitation ont augmenté de 4% en 2013, en raison du regroupement des secteurs 3 et 4 pour la mensualisation faisant que ces recettes du secteur 3 n'ont été perçues qu'en 2013.

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Produits d'exploitation	-2.2%	2.4%	-3.3%	-7.8%	-5.8%	4.0%
Autres produits	-5.6%	-15.9%	-4.9%	-7.0%	56.8%	-35.8%
Sous total	-2.3%	1.9%	-3.3%	-7.8%	-4.3%	2.4%
Produits fonctionnement courant	-0.9%	1.5%	0.5%	-7.8%	-2.6%	4.3%

1.3. Charges de fonctionnement courant

Les dépenses de fonctionnement courant, qui s'élèvent en 2013 à 4 121 m€, se composent des charges à caractère général (59%), des dépenses de personnel (23%) et des versements des produits collectés pour l'agence de l'eau (18%).

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Charges générales	2 555	2 528	2 441	2 231	2 106	2 414
+ Charges de personnel	856	871	930	915	918	952
+ Atténuation de produits	675	695	767	576	522	732
+ Autres charges de gestion	2	0	11	13	28	23
= Charges fonct. courants	4 088	4 094	4 149	3 735	3 575	4 121

Entre 2012 et 2013, elles ont augmenté de 14,6%.

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Charges générales	-1.1%	-1.1%	-3.4%	-8.6%	-5.6%	14.6%
Charges de personnel	2.2%	1.8%	6.7%	-1.6%	0.4%	3.7%
Autres charges de gestion	57.6%	-100.0%	s.o.	20.7%	110.8%	-19.0%
Charges fonct. courants	0.2%	0.1%	1.3%	-10.0%	-4.3%	15.3%

1.3.1. Charges à caractère général

En 2013, elles s'élèvent à 2 414m€ dont 742 m€ de reversement au fonds départemental. Les charges propres s'élèvent donc à 1 672 m€ et se composent principalement des dépenses d'électricité (18%), des produits de traitement (12%), de la maintenance (7%), des frais d'administration générale (24%) et de la redevance prélèvement (5%).

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Electricite	232	245	255	293	306	295
Produits de traitement	260	226	209	251	240	208
Maintenance	114	136	75	85	82	112
Remboursement de frais	495	430	416	429	405	404
Redevance prélèvement	261	218	290	290	234	90
Autres charges propres	527	526	543	555	526	563
Sous total	1 888	1 781	1 788	1 903	1 793	1 672
Fonds départemental	667	746	654	328	313	742
Charges générales	2 555	2 528	2 441	2 231	2 106	2 414

Hors reversement au fonds départemental, les charges à caractère général ont diminué de 6,7% malgré l'augmentation des dépenses d'entretien et de maintenance, cette baisse résultant principalement de la diminution de la redevance prélèvement.

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Electricite	5.0%	5.9%	3.8%	15.2%	4.3%	-3.4%
Produits de traitement	-4.3%	-12.9%	-7.5%	19.9%	-4.5%	-13.0%
Maintenance	-0.4%	18.8%	-45.0%	14.2%	-3.3%	36.1%
Remboursement de frais	-4.0%	-13.0%	-3.3%	3.0%	-5.5%	-0.3%
Redevance prélèvement	-19.2%	-16.5%	33.0%	0.0%	-19.3%	-61.7%
Autres charges propres	1.3%	-0.2%	3.3%	2.2%	-5.2%	7.0%
Sous total	-2.4%	-5.7%	0.4%	6.5%	-5.8%	-6.7%
Fonds départemental	2.2%	11.9%	-12.4%	-49.8%	-4.6%	137.0%
Charges générales	-1.1%	-1.1%	-3.4%	-8.6%	-5.6%	14.6%

1.3.2. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent en 2013 à 952 m€. Elles se composent essentiellement de la rémunération du personnel (72%) et des charges sociales (28%)

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rémunération personnel	612	621	659	656	659	682
Charges sociales	231	235	254	252	251	263
CNFPT	5	5	5	5	5	5
Autres	7	10	11	1	3	2
Charges de personnel	856	871	930	915	918	952

La progression des dépenses de personnel entre 2012 et 2013 a été de 3,7%.

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Rémunération personnel	2.2%	1.4%	6.0%	-0.4%	0.4%	3.5%
Charges sociales	2.6%	1.6%	8.4%	-0.9%	-0.4%	4.7%
CNFPT	1.9%	0.1%	7.7%	0.0%	-9.5%	12.6%
Autres	-20.6%	41.3%	9.4%	-90.1%	205.4%	-32.5%
Charges de personnel	2.2%	1.8%	6.7%	-1.6%	0.4%	3.7%

1.4. Analyse de la dette

Intérêts des emprunts

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Intérêts courus	53	36	25	15	8	2
- Intérêts récupérables	1	0	0	0	0	0
= Intérêts des emprunts	52	36	25	15	8	2

Capital des emprunts

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Capital remboursé	308	317	161	171	126	80
- Capital récupérable	8	8	0	0	0	0
= Remboursement capital	300	309	161	171	126	80

Evolution de l'encours de dette

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Encours 1er janvier	1 163	855	538	377	206	80
- Remboursement capital	308	317	161	171	126	80
+ Emprunt	0	0	0	0	0	0
= Encours 31/12	855	538	377	206	80	0

A la fin de l'année 2013, l'intégralité de la dette du budget de l'eau a été remboursée. Le stock de dette se composait exclusivement de prêts à taux fixe dont le taux d'intérêt moyen s'élève à 2,3% en 2013, niveau relativement bas dans la mesure où ils n'ont pas couru sur l'année complète.

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Intérêts des emprunts	52	36	25	15	8	2
÷ Encours au 1er janvier	1 163	855	538	377	206	80
= Taux d'intérêt moyen	4.5%	4.2%	4.6%	4.0%	4.1%	2.3%

1.5. Les investissements

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2013 à 1 570 m€ pour 473 m€ de subventions, soit une dépense nette de 1 097 m€. Ce niveau est inférieur à la dépense nette moyenne réalisée sur les six dernières années (1 307 m€), ce qui s'explique par le fait que le déplacement de la prise d'eau était quasi intégralement payé en 2011.

en milliers d'euro	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses d'investissement	671	2 190	3 376	1 577	1 272	1 570
- Subvention d'investissement	12	170	501	1 216	440	473
= Dépenses nettes	659	2 020	2 875	361	832	1 097

Les principales opérations ayant donné lieu à mandatement en 2013 ont été :

- Le gros entretien du réseau (356 m€) ;
- La suppression des branchements plomb (364 m€) ;
- Le gros entretien de l'usine et des châteaux d'eau (122 m€) ;
- Les études et les travaux du schéma directeur (651 m€) ;
- L'acquisition d'un analyseur surveillance qualité eau (33 m€).

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Gros entretien réseau	341	177	381	634	369	356
Entretien usine et châteaux d'eau	136	194	193	0	336	122
Branchements plomb	60	383	485	113	325	364
Déplacement prise d'eau	0	1 307	2 121	269	22	0
Analyseur surveillance qualité eau	0	0	0	0	0	33
Débitmètres	0	0	0	286	0	6
Travaux schéma directeur	0	0	0	0	0	599
Etude schéma directeur	0	0	50	21	184	52
Autres	134	130	146	255	35	39
Total investissements	671	2 190	3 376	1 577	1 272	1 570

A ces dépenses, il convient d'ajouter les dépenses d'investissement qui ont été engagées mais non mandatées, lesquelles s'élèvent à 541 m€ dont :

- Le gros entretien du réseau (167 m€) ;
- Les études et travaux du schéma directeur (202 m€) ;
- L'usine des eaux (127m€)
- Les branchements plomb (39m€)

Financement de l'investissement

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Epargne nette	1 424	1 205	1 281	1 486	1 450	1 334
+ Cessions	0	0	2	0	0	1
+ Subventions	12	170	501	1 216	440	473
+ Emprunt	0	0	0	0	0	0
= Financement des invest.	1 435	1 376	1 784	2 702	1 890	1 808
- Dépenses d'investissement	671	2 190	3 376	1 577	1 272	1 570
= Variation excédent de clôture	764	-815	-1 592	1 125	618	238

L'épargne nette (1 334 m€) et les subventions (473 m€) ont couvert les dépenses d'investissement (1 570 m€) et permettent de dégager un excédent global de clôture à hauteur de 238 m€.

2. BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

2.1. Synthèse

Il ressort du compte administratif 2013 du budget de l'assainissement une situation financière satisfaisante, la capacité d'autofinancement s'élève à 1 640 m€ et est en progression par rapport à 2012,

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Produits fonctionnement courant	4 684	4 000	4 379	4 301	4 676	5 256
- Charges fonctionnement courant	2 590	2 621	2 661	2 714	2 724	3 000
= Excédent brut courant	2 094	1 378	1 718	1 588	1 952	2 256
+ Produits exceptionnels	8	0	93	1	0	1
- Dépenses exceptionnelles	24	48	167	28	53	52
= Epargne de gestion	2 078	1 330	1 644	1 560	1 899	2 205
- Intérêts de la dette	108	87	71	181	241	249
= Epargne brute	1 970	1 243	1 572	1 379	1 657	1 955
- Remboursement de capital	417	426	448	512	590	316
= Epargne nette	1 553	817	1 125	867	1 068	1 640
<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Epargne nette	1 553	817	1 125	867	1 068	1 640
+ Cessions	0	0	0	0	0	0
+ Subventions	1 045	10	1 704	2 908	1 784	1 231
+ Emprunt	0	0	2 000	3 500	0	850
= Financement des invest.	2 598	828	4 829	7 275	2 851	3 721
- Dépenses d'investissement	1 276	1 561	8 428	5 036	2 745	1 418
= Variation excédent de clôture	1 322	-733	-3 600	2 239	106	2 303
<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Excédent global de clôture n-1	-322	1 000	267	-3 333	-1 094	-988
+ Variation excédent de clôture	1 322	-733	-3 600	2 239	106	2 303
= Excédent global de clôture n	1 000	267	-3 333	-1 094	-988	1 316
- Reports en dépense						628
+ Reports en recette						434
= Excédent global de clôture net						1 121

2.2. Produits de fonctionnement courant

En 2013, les produits de fonctionnement courant s'élèvent à 5 256 m€ dont 464 m€ de prélèvement pour l'agence de l'eau.

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Produits d'exploitation	3 717	3 615	3 925	3 880	4 213	4 781
Autres produits	640	1	1	2	30	11
Sous total	4 356	3 616	3 926	3 881	4 243	4 792
Redevance modernisation	328	383	453	420	433	464
Produits fonctionnement courant	4 684	4 000	4 379	4 301	4 676	5 256

Les produits d'exploitation ont progressé de 12,4% en 2013 principalement en raison de l'augmentation des recettes suite à la revente d'électricité à EDF (système de cogénération).

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Produits d'exploitation	5.2%	-2.7%	8.6%	-1.1%	8.6%	13.5%
Autres produits	-55.4%	-99.8%	-0.9%	12.2%	1868.7%	-62.7%
Sous total	1.9%	-17.0%	8.6%	-1.1%	9.3%	12.9%
Produits fonctionnement courant	2.3%	-14.6%	9.5%	-1.8%	8.7%	12.4%

2.3. Charges de fonctionnement courant

Les dépenses de fonctionnement courant, qui s'élèvent en 2013 à 3 000 m€, se composent des charges à caractère général (55%), des dépenses de personnel (30%) et des reversements des produits collectés pour l'agence de l'eau (14%).

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Charges générales	1 336	1 359	1 322	1 510	1 511	1 646
+ Charges de personnel	871	864	885	866	887	904
+ Atténuation de produits	382	398	445	331	308	432
+ Autres charges de gestion	1	0	9	7	19	18
= Charges fonct. courants	2 590	2 621	2 661	2 714	2 724	3 000

Elles ont progressé de 10,1% en raison de la mise en oeuvre de la cogénération.

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Charges générales	4.3%	1.8%	-2.7%	14.2%	0.1%	9.0%
Charges de personnel	0.7%	-0.8%	2.5%	-2.2%	2.4%	1.9%
Autres charges de gestion	66.8%	-100.0%	s.o.	-15.3%	158.3%	-7.0%
Charges fonct. courants	3.0%	1.2%	1.5%	2.0%	0.4%	10.1%

2.3.1. Charges à caractère général

En 2013, les charges à caractère général s'élèvent à 1 646 m€ et se composent principalement des dépenses d'électricité (32%), des produits de traitement (12%), de la maintenance (12%) et les frais d'administration générale (19%).

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Electricite	342	365	386	422	460	529
Produits de traitement	181	170	151	178	199	198
Maintenance	129	133	106	179	120	194
Remboursement de frais	258	272	265	274	294	308
Autres charges propres	426	420	414	457	438	418
Charges générales	1 336	1 359	1 322	1 510	1 511	1 646

Elles ont progressé de 9% en raison du contrat de maintenance de co-génération de la station d'épuration (40 m€ par an) et de réparation de réseaux plus importantes que l'année précédente.

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Electricite	9.1%	6.8%	5.9%	9.3%	9.0%	15.0%
Produits de traitement	1.8%	-6.2%	-11.3%	18.0%	11.6%	-0.3%
Maintenance	8.5%	2.8%	-20.3%	69.4%	-33.2%	61.7%
Remboursement de frais	3.7%	5.4%	-2.2%	3.2%	7.4%	4.8%
Autres charges propres	-0.4%	-1.3%	-1.5%	10.3%	-4.0%	-4.8%
Charges générales	4.3%	1.8%	-2.7%	14.2%	0.1%	9.0%

2.3.2. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent en 2013 à 904 m€. Elles se composent de la rémunération du personnel (72%) et des charges sociales (27%)

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rémunération personnel	621	622	636	623	641	649
Charges sociales	232	231	236	235	239	247
CNFPT	9	1	4	5	5	5
Autres	10	9	9	3	3	3
Charges de personnel	871	864	885	866	887	904

Elles ont progressé de 1,9% par rapport à 2012.

	Moyenne					
	08-13	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13
Rémunération personnel	0.9%	0.3%	2.2%	-2.1%	2.8%	1.3%
Charges sociales	1.3%	-0.5%	2.2%	-0.2%	1.6%	3.4%
CNFPT	-10.2%	-83.6%	172.0%	25.9%	-7.2%	12.1%
Autres	-21.9%	-6.9%	-0.2%	-70.9%	3.0%	4.4%
Charges de personnel	0.7%	-0.8%	2.5%	-2.2%	2.4%	1.9%

2.4. Analyse de la dette

Intérêts des emprunts

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Intérêts courus	109	88	72	181	241	249
- Intérêts récupérables	0	0	0	0	0	0
= Intérêts des emprunts	108	87	71	181	241	249

Capital des emprunts

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Capital remboursé	418	427	449	513	590	316
- Capital récupérable	1	1	1	1	0	0
= Remboursement capital	417	426	448	512	590	316

Evolution de l'encours de dette

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Encours 1er janvier	2 268	1 850	1 424	2 975	5 961	5 371
- Remboursement capital	418	427	449	513	590	316
+ Emprunt	0	0	2 000	3 500	0	850
= Encours 31/12	1 850	1 424	2 975	5 961	5 371	5 906

Un emprunt de 850 m€ a été contracté en 2012 auprès de la banque postale pour financer le bassin de pollution du Bourny.

Le stock de dette se compose exclusivement de prêts à taux fixe dont le taux d'intérêt moyen s'élève à 4,6% en 2013.

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Intérêts des emprunts	108	87	71	181	241	249
÷ Encours au 1er janvier	2 268	1 850	1 424	2 975	5 961	5 371
= Taux d'intérêt moyen	4.8%	4.7%	5.0%	6.1%	4.0%	4.6%

2.5. Les investissements

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2013 à 1 418 m€ pour 1 231 m€ de subventions, soit une dépense nette de 187 m€. Ce niveau est inférieur à la dépense nette moyenne réalisée sur les six dernières années (1 964 m€) dans la mesure où nous sommes à la fin de chantiers importants (extension de la station d'épuration et construction d'un bassin de pollution).

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses d'investissement	1 276	1 561	8 428	5 036	2 745	1 418
- Subvention d'investissement	1 045	10	1 704	2 908	1 784	1 231
= Dépenses nettes	231	1 551	6 724	2 127	962	187

Les principales opérations ayant donné lieu à mandatement en 2013 ont été :

- L'extension de la station d'épuration (707 m€) ;
- Le gros entretien du réseau (555 m€).

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Station d'épuration	859	1 097	7 217	2 771	1 560	707
Bassin pollution Bourny	0	26	786	1 788	716	12
Gros entretien réseau	172	254	172	362	323	555
Station refoulement St Nicolas	0	0	0	0	0	0
Autres	245	184	254	115	146	144
Autres	1 276	1 561	8 428	5 036	2 745	1 418

A ces dépenses, il convient d'ajouter les dépenses d'investissement qui ont été engagées mais non mandatées, lesquelles s'élèvent à 606 m€ dont :

- L'extension de la station d'épuration (102 m€) ;
- Le gros entretien du réseau (241 m€) ;
- L'acquisition d'un hydrocureur (236 m€).

Financement de l'investissement

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Epargne nette	1 553	817	1 125	867	1 068	1 640
+ Cessions	0	0	0	0	0	0
+ Subventions	1 045	10	1 704	2 908	1 784	1 231
+ Emprunt	0	0	2 000	3 500	0	850
= Financement des invest.	2 598	828	4 829	7 275	2 851	3 721
- Dépenses d'investissement	1 276	1 561	8 428	5 036	2 745	1 418
= Variation excédent de clôture	1 322	-733	-3 600	2 239	106	2 303

Les investissements engagés ont été financés par autofinancement, subventions et emprunt.

<i>en milliers d'euro</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Excédent global de clôture n-1	-322	1 000	267	-3 333	-1 094	-988
+ Variation excédent de clôture	1 322	-733	-3 600	2 239	106	2 303
= Excédent global de clôture n	1 000	267	-3 333	-1 094	-988	1 316
- Reports en dépense						628
+ Reports en recette						434
= Excédent global de clôture net						1 121

3. BUDGET PARKINGS

Ce budget a été créé à compter du 1^{er} janvier 2009 pour retracer les opérations financières des parkings assujettis à la TVA.

2013 a été la première année de mise en œuvre de la délégation de service public de stationnement. Il en résulte que ce budget ne retrace plus que les dépenses afférentes aux emprunts conservés par la ville, les amortissements, d'éventuelles admissions en non valeurs et des investissements complémentaires.

Ces dépenses sont financées par une subvention à hauteur de 613m€ en provenance du budget principal.

<i>en milliers d'euro</i>	2009	2010	2011	2012	2013
<i>Produits d'exploitation</i>	385	399	429	422	0
+ <i>Subvention d'exploitation</i>	234	517	487	525	613
+ <i>Redevance concessionnaire</i>					7
= Produits fonctionnement courant	619	916	916	947	620
- Charges fonctionnement courant	369	355	267	287	14
= Excédent brut courant	250	561	649	660	606
+ Produits exceptionnels	0	0	19	0	56
- Dépenses exceptionnelles	0	1	0	0	0
= Epargne de gestion	250	560	667	660	662
- Intérêts de la dette	166	350	353	346	337
= Epargne brute	84	210	314	314	325
- Remboursement de capital	84	186	206	216	226
= Epargne nette	0	24	108	99	99
<i>en milliers d'euro</i>	2009	2010	2011	2012	2013
Epargne nette	0	24	108	99	99
+ Subventions	0	0	0	0	244
+ Emprunt	3 240	300	0	0	0
= Financement des invest.	3 240	324	108	99	343
- Dépenses d'investissement	2 920	608	8	7	0
= Variation excédent de clôture	320	-284	100	91	343
	2009	2010	2011	2012	2013
Excédent global de clôture n-1	0	320	35	135	227
+ Variation excédent de clôture	320	-284	100	91	343
= Excédent global de clôture n	320	35	135	227	569
- Reports en dépense			33	0	39
+ Reports en recette			0	0	0
= Excédent global de clôture net	320	35	102	227	531
<i>en milliers d'euro</i>	2009	2010	2011	2012	2013
Epargne brute	84	210	314	314	325
Dotations aux amortissements	0	294	314	314	314
Ratio de couverture	s.o.	0.7	1.0	1.0	1.0